



BAC PRO

Métiers de la sécurité

1^{ère} session 2017

Le titulaire de ce bac pro est préparé à l'exercice des différents métiers de la sécurité dans la fonction publique (police nationale, gendarmerie, police municipale, sécurité civile...) ou au sein d'entreprises privées. Au cours de sa formation, le candidat reçoit un enseignement général et spécialisé sécurité et prévention, sécurité de l'entreprise, secours à la personne, protection des biens et de l'environnement et sécurité publique. Il bénéficie également d'une préparation aux premiers secours donnant lieu à certificats.

Il peut bénéficier de modalités adaptées pour les concours de gardien de la paix et de sapeur-pompier professionnel. Il peut également passer les épreuves de sélection de gendarme adjoint ou les concours de recrutement des agents de police municipale ainsi que de surveillant de l'administration pénitentiaire. Depuis 2005, la profession est réglementée.

Débouchés

Le bac SP facilite l'accès au concours de gardien de la paix de la police nationale, sapeur-pompier professionnel, gendarme adjoint, agent de police municipale et surveillant de l'administration pénitentiaire. Il est aussi exigé pour la plupart des emplois de la sécurité du secteur privé.

Métier(s) accessible(s) :

- Agent(e) de la surveillance SNCF
- Agent(e) de sécurité
- Convoyeur(euse) de fonds
- Gardien(ne) de la paix, de police municipale
- Gendarme
- Sapeur-pompier

Accès à la formation

Après la 3^e, seconde professionnelle Sécurité-prévention. L'accès à ce baccalauréat requiert certaines aptitudes physiques validées par une visite médicale, les élèves devant s'engager comme sapeur-pompier volontaire à 16 ans. Le recrutement se fait sur dossier et entretien.

Admission de droit :

- Classe de 3^e

Qualités requises :

- résistance et sang-froid
- sens de l'observation
- bonne condition physique
- respect des règles
- compétences en communication orale et écrite

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	1 h 45
Enseignements généraux	
Français, Histoire-Géographie, Education à la citoyenneté	4h30
Mathématiques	2h
Langue vivante 1 et 2	4
Arts appliqués – cultures artistiques	1h
EPS	2 ou 3h
Horaire hebdomadaire	31h
Accompagnement personnalisé	2h30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Les élèves suivront un enseignement général de langue vivante 2 (LV2).

Descriptif des enseignements professionnels

- Accueil et relation avec le public, les partenaires, permanence de services de police, de sécurité, d'alerte, etc. Recueil et gestion de l'information et du renseignement
- Prévention des actes de délinquance et régulation des actes de malveillance et négligence
- Maintien de l'ordre public et respect des lois et règlements ; protection des biens et de l'environnement
- Premiers secours et assistance aux personnes (AFPS, CFAPSE) ; garde, surveillance et transfert des personnes
- Sociologie, droit et institutions
- Techniques professionnelles et opérationnelles, techniques d'assistance aux personnes (route, incendie, risques technologiques, biologiques et nucléaires etc.)

Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel

- Epreuve scientifique et technique :
 - Economie-droit, coeff. 1.
 - Mathématiques, coeff. 1.
- Epreuve Etude de situations professionnelles, coeff. 4.
- Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel:
 - Activités en situation professionnelle (E31), coeff. 3. (1)
 - Activités professionnelles dans la dominante (E32), coeff. 5. (2)
 - Prévention santé environnement(E33), coeff. 1. (3)

Domaine général

- Langue vivante, coeff. 4.
- Epreuve de Français, Histoire-Géographie :
 - Français, coeff. 2.5.
 - Histoire-Géographie, coeff. 2.5.
- Epreuve d'éducation physique et sportive, coeff. 1.
- Epreuve arts appliqués et cultures artistiques, coeff. 1.

Epreuve facultative (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) :

- Langue vivante
- (1) Pour la sous-épreuve E31 on évalue les compétences liées aux fonctions suivantes :
 - Fonction 1 : La sécurité dans les espaces publics ou privés
 - Fonction 2 : La sécurité incendie
 - Fonction 3 : Le secours à personne
 - Fonction 4 : La prévention et la protection des personnes, des biens et de l'environnement
 - (2) Pour la sous-épreuve E32 on évalue les compétences liées aux fonctions suivantes :
 - Fonction 1 : La sécurité dans les espaces publics ou privés
 - Fonction 2 : La sécurité incendie
 - (3) Pour la sous-épreuve E31 on évalue les compétences liées aux fonctions suivantes :
 - Fonction 1 : La sécurité dans les espaces publics ou privés
 - Fonction 2 : La sécurité incendie
 - Fonction 3 : Le secours à personne
 - Fonction 4 : La prévention et la protection des personnes, des biens et de l'environnement
- **La sécurité dans les espaces publics ou privés** : contribuer à la sécurisation d'une manifestation à caractère sportif, social, festif, culturel. Intervention lors d'une situation d'infraction. Participer au maintien du bon ordre, de la salubrité sur la voie publique ou dans un espace privé. Intervenir en sécurité routière.
 - **La sécurité incendie** : Alerter. Sécuriser un site, les personnes. Eteindre un feu.
 - **Le secours à personne** : Assurer les missions de secours et d'assistante aux victimes ; seul ou en équipe.

- **La prévention et la protection des personnes, des biens et de l'environnement** : Assurer la surveillance des lieux et des accès dans les sites (ERP, IGH, ITGH, industriels, autre)

Statistiques

Pour le BAC Pro sécurité-prévention

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 96 candidats inscrits, 96 présentés, 91 admis (soit 94.79% de réussite).
En 2015, dans l'académie de Montpellier : 95 candidats inscrits, 95 présentés, 93 admis (soit 97.89% de réussite).
En 2016, dans l'académie de Montpellier : 93 candidats inscrits, 93 présents, 91 admis (soit 97,85% de réussite).

Pour le BAC Pro métiers de la sécurité

En 2017, dans l'académie de Montpellier : 123 candidats inscrits, 122 présentés, 109 admis (soit 89.34% de réussite).

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- BTS Hygiène propreté environnement
- Préparation au concours de gardien de la paix de la police nationale

Où se former

- 11 Carcassonne**
Lycée professionnel Jules Fil (*Public*)
- 30 Beaucaire**
Lycée privé Notre Dame d'Alzon Saint Félix (*Privé sous contrat*)
- 30 Grand-Combe (La)**
Lycée professionnel Pasteur (*Privé sous contrat*)
- 30 Nîmes**
Lycée professionnel Gaston Darboux (*Public*)
- 34 Castelnau-le-Lez**
Lycée professionnel Georges Pompidou (*Public*)
- 48 Mende**
Lycée professionnel privé Notre Dame (*Privé sous contrat*)
- 66 Perpignan**
Lycée Aristide Maillol (*Public*)

Pour en savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guide régional « Après la 3e » et « L'après Bac pro »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT »
- Dossiers « Le Dico des métiers »
- Fiches métiers ONISEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)
N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).